Pollution atmosphérique
ISSN : 2268-3798
Publisher : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

227 | 2015
Varia

Femmes, genre et changement climatique : l'exemple du WECF

Lionel Charles and Anne Barre

https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/5339

DOI : 10.4267/pollution-atmospherique.5339

Electronic reference
Lionel Charles and Anne Barre, « Femmes, genre et changement climatique : l'exemple du WECF », *Pollution atmosphérique* [Online], 227 | 2015, Online since 01 décembre 2015, connection on 24 février 2026. URL : https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/5339

Copyright
CC-BY

Femmes, genre et changement climatique : l'exemple du WECF

Lionel Charles and Anne Barre

OUTLINE

Quel rôle peut jouer la question du genre face à celle du changement climatique ?
Genre et environnement : des relations sous-estimées
Environnement, changement climatique et genre
Des situations contrastées
L'engagement spécifique des femmes
L'exemple du WECF
Pourquoi les femmes doivent-elles être au cœur des négociations climat ?

TEXT

Quel rôle peut jouer la question du genre face à celle du changement climatique ?

1 Cette interrogation, émergente dans le contexte français où l'on note une certaine réticence face à la problématique du genre en général [1] – peut-être du fait de la prégnance particulière attachée en France à une prédéfinition des rôles sociaux et de leur reproduction (Scott, 2011 [2], mais également Bourdieu) –, possède une signification et une portée importantes. Pour J. Scott, la définition du genre repose sur « *la relation – absolue – entre deux propositions* » : « *Le genre est un élément constitutif des relations sociales fondé sur les différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier les relations de pouvoir* ». Le genre apparaît ainsi constituer un marqueur, voire un opérateur déterminant, dans l'élaboration des mises en œuvre collectives et de ce qui en fonde la pertinence, non pas tant au plan idéel ou abstrait que pratique, dans la manière dont les choses se font, dont les activités, les initiatives, les choix et les décisions, les sensibilités et les valeurs se distribuent en fonction

précisément de configurations, de stéréotypes comportementaux et sociaux, reproduits de façon aveugle sur fond d'inégalité et de domination (Delphy, 2008 [3]). Ceux-ci échappent de ce fait largement à la maîtrise, tout autant pour une part qu'à la conscience individuelle et collective dont ils tissent en quelque sorte la trame, appelant un regard analytique et critique informé et détaillé pour en lire la réalité. La question du genre revêt une signification et une importance toute particulières dans le domaine de l'environnement, pour plusieurs raisons majeures, que nous évoquerons rapidement. Au point que l'on peut penser qu'il existe entre les deux champs une proximité générique liée à la question de la reconnaissance, de l'homologie et de l'altérité, et ce dans un contexte qui, loin d'être figé, est au contraire fondamentalement dynamique et mouvant. Il s'agit là de champs instables, dans lesquels les thématiques se recomposent et se modifient dans des réélaborations permanentes qui sont partie intégrante des transformations collectives sur de multiples plans, technique, économique, social ou politique.

Genre et environnement : des relations sous-estimées

2 Une des connexions principales entre genre et environnement, par delà leur confrontation générique à une dualité, une altérité sous-appréhendée, tient à l'ancrage des deux problématiques dans le champ de la relation. Ce qui fonde la question du genre est fondamentalement l'interrogation que soulèvent les relations entre les sexes l'un avec l'autre et non pas une vision d'emblée différenciée et indépendante des sexes, identifiés anatomiquement, et les constitutions réciproques qui ressortent du jeu de ces relations. De même, ce qui caractérise l'environnement n'est pas sa dimension substantielle, mais d'abord le fait qu'il renvoie à une dynamique réflexive entre l'individu vivant et l'univers qui l'entoure et l'engage en tant qu'être vivant. L'environnement exprime cette réalité fondamentale propre à tout être vivant de dépendre pour son existence même d'un monde extérieur avec lequel il entretient de fait, avant même d'en avoir la moindre conscience, une multitude de relations indispensables à son maintien en tant qu'être vivant. Une seconde connexion, étroitement liée à la précédente, tient à ce que les deux registres se situent avant

tout dans le monde ordinaire, quotidien et dans ce qui y lie dimensions matérielles et symboliques, faits et valeurs, matière et sens. On peut illustrer ces processus par la dimension iconique et symbolique ou les fonctions de statut attachées au monde matériel, aux objets de consommation (Baudrillard, 1968, 1970 [4]), comme aux rôles sociaux et au partage des tâches associé tant dans la vie professionnelle que domestique. Un autre aspect de la congruence très forte entre ces deux questionnements tient aux registres complexes et multiples de l'environnement comme du genre, qui s'accommodent mieux d'approches multiformes et pragmatiques que strictement thématisées, dans la mesure où ils ne constituent pas des champs uniquement ou même de façon prépondérante représentationnels, mais plutôt fonctionnels, avant tout étroitement imbriqués avec des dimensions existentielles et pratiques, inscrits dans le jeu quotidien des dynamiques individuelles et collectives. La proximité de l'environnement avec le domaine de la santé l'illustre directement, surtout quand celle-ci est perçue à travers la dimension de *care* et ses extensions (Tronto, 2009 [5]). Mais dans la mesure où l'environnement, aux limites par définition imprécises, est susceptible d'interagir avec l'ensemble des comportements, on voit la place considérable que peut y occuper la question du genre dans la façon dont s'y partagent les rôles masculins et féminins comme la façon dont, réciproquement, cette distribution peut donner à appréhender la dynamique environnementale de façon beaucoup plus large et compréhensive. Il y a là une voie de réflexion et de recherche qui ne peut être ignorée et qui demande à être explorée autant qu'il est possible, qui n'a encore été abordée que de façon très limitée en France. Un point qu'il apparaît important d'identifier pour valider le questionnement à ce sujet est le caractère très complexe et pour une part inconscient de la relation à l'environnement, profondément aléatoire et élusif, et de la difficulté, voire peut-être de l'impossibilité, à la mettre complètement à jour de par la spécificité des mécanismes, essentiellement indirects, qui permettent de l'établir, qu'ils soient propres à chaque être humain en tant qu'organisme ou appréhendés à travers des médiations scientifiques, techniques ou sociales permettant de les identifier de façon plus distanciée ou objective.

Environnement, changement climatique et genre

3 La question du changement climatique relève de l'approche fondamentalement environnementale évoquée précédemment. La montée en puissance du changement climatique a été à l'origine, au sein du mouvement environnemental mais aussi plus largement, d'une remise en question par certains de la notion même d'environnement, au profit en particulier d'approches d'abord qualifiées de post-environnementales puis d'écomodernistes, compte tenu de l'ampleur des dimensions technologiques, économiques et sociétales en cause. Cette remise en cause de l'environnement participe d'une vision excessivement fixiste, réifiée de l'environnement, portée par des acteurs identifiant celui-ci, à travers une vision également étroite de l'écologie, à la préservation d'une nature menacée par l'action des hommes, dont la *wilderness* américaine aurait constitué le prototype. Ce qu'une telle approche semble ignorer, c'est la dimension de relation, d'interaction propre à l'environnement évoquée précédemment, comme son fondement darwinien qui situe précisément l'espèce humaine dans la continuité évolutive. Dans une telle perspective, le changement climatique illustre à une échelle massive, comme l'érosion de la biodiversité (Charles, 2006 [6]), la question de l'environnement à entendre, selon l'appréhension qu'en a développé Marsh (1864 [7]), comme l'effet non intentionnel inévitable de l'action humaine sur un monde naturel dont l'humanité est partie intégrante, n'ignorant rien, mais au contraire particulièrement attentive à la capacité particulière de l'homme au sein de la biosphère, à réorganiser ce monde à l'aune de ses capacités, de ses désirs et de ses besoins. De ce point de vue, la question du changement climatique se donne à lire de façon très différente dans les pays moins avancés et dans les pays développés, avec des modes d'identification et des réponses de nature quasi opposées. Dans des sociétés encore traditionnelles, essentiellement agricoles, l'identification du changement climatique est forte à travers les perturbations spécifiques des activités agricoles qui peuvent facilement s'observer de la part de populations qui y sont très attentives, mais les vulnérabilités sont importantes compte tenu des faibles ressources dont disposent les popula-

tions ou les États pour organiser une réponse adaptée. Dans les pays développés, au contraire, qui disposent de ressources cognitives mais aussi économiques, techniques, sociales et politiques très importantes, les médiations complexes qui organisent la vie collective conduisent à mettre très fortement à distance une réalité comme le changement climatique, qui apparaît du coup comme très difficile à appréhender. Ces processus compliquent énormément la mise en œuvre d'une réponse collective adaptée, d'autant qu'ils sont animés par des dynamiques d'appropriation et de concurrence massives au travers desquelles le signal climatique apparaît très difficile à prendre en considération.

4 Dans un tel contexte, la question de la relation entre genre et changement climatique offre à l'appréhension et à la réflexion un champ très large, à la fois celui de la caractérisation des situations, de la façon dont les inégalités de genre pénalisent les acteurs sociaux, et d'abord les femmes par rapport à la question climatique compte tenu à la fois de leur statut mais aussi de leur rôle, eu égard aux multiples fonctions qu'elles assurent dans de multiples domaines, en particulier de la vie quotidienne. Mais aussi, dans une vision plus large, interrogative et prospective, elle vise à examiner en quoi les questions de genre peuvent participer de la compréhension du changement climatique et des processus qui en sont à l'origine, et contribuer à y apporter une réponse liée à une correction des fonctionnements de genre tels que nous les connaissons et à leur implication dans les choix collectifs, que ceux-ci concernent les technologies, l'économie, les décisions politiques ou la vie sociale.

Des situations contrastées

5 La question prend des dimensions largement différentes selon les populations concernées. Les sociétés moins avancées, rurales et agricoles, encore très importantes en Afrique, en Asie ou en Amérique centrale et du Sud, sont aussi des sociétés dans lesquelles les femmes sont soumises à de fortes contraintes sans bénéficier de statuts ou de droits équivalents à ceux des hommes. On peut rappeler, avec les travaux d'E. Boserup [8], que si dans toutes les sociétés traditionnelles, les tâches domestiques, y compris la fourniture d'eau et de combustible, l'entretien des maisons et la gestion des déchets, l'hygiène et le

soin des enfants incombent aux femmes, dans certaines sociétés africaines, jusqu'à 70 à 80 % des tâches agricoles sont aussi effectuées par des femmes. Dans les sociétés asiatiques où l'activité des femmes consacrée à l'agriculture représente une part plus faible du fait d'une activité plus importante des hommes, cette situation a pour conséquence une assignation plus importante des femmes au monde domestique[9]. Comme le soulignent I. Dankelman et W. Jansen[10], dans les sociétés traditionnelles, les femmes, de par leur compétence agricole et leur rôle de pourvoyeuses de nourriture, jouent un très grand rôle dans la gestion de la biodiversité. Elles possèdent des connaissances très étendues d'un très grand nombre d'espèces, y compris en matière de santé et de soin.

6 Les économies agricoles, très vulnérables aux aléas météorologiques, le sont également au changement climatique et, dans un contexte d'inégalités de genre particulièrement marquées, se traduisent par une vulnérabilité plus importante des femmes. En même temps, compte tenu précisément des moyens limités de ces populations comme du statut défavorable des femmes dans ces sociétés, ces situations bénéficient le plus souvent d'une visibilité très faible, comme l'évoque Hindou Amarou Ibrahim dans l'entretien qu'elle nous a accordé (*cf.* ci-dessous). De nombreux travaux se sont développés pour faire reconnaître la place, le rôle particulier des femmes dans les sociétés moins avancées, en particulier ceux de V. Shiva, qui ont conduit à poser les bases d'un écoféminisme (Mies et Shiva, 1993[11]) lui-même objet de multiples discussions, en particulier de la part de l'économiste indienne B. Agarwal qui reproche à cette approche d'essentialiser le rôle des femmes. De nombreux mouvements et organisations se sont constitués pour faire reconnaître publiquement la défaveur, les injustices dont sont victimes les femmes face à la question du climat et plus largement de l'environnement dans les pays en voie de développement, et tenter d'y répondre efficacement, comme WEDO (Women's Environment and Development Organisation), officiellement constituée en 1991 en préparation de la conférence de Rio. Plus récemment, des ONG humanitaires très importantes comme CARE international ou Oxfam ont intégré à leur agenda les problématiques climatiques comme constituant une menace majeure pour les sociétés les moins avancées et dans ce contexte ont mis très fortement l'accent sur la question des inégalités et des

vulnérabilités auxquelles sont particulièrement exposées les femmes [12].

7 La situation n'est pas de la même nature dans les sociétés plus avancées. Leur héritage historique en tant que société de droits, la dynamique d'émancipation des femmes qui n'a cessé de les animer, les droits acquis par celles-ci au prix de luttes successives, leur statut leur offrent des capacités d'intervention et une reconnaissance très importantes. Cela ne peut pour autant faire oublier la complexité beaucoup plus grande de ces sociétés et les multiples formes d'inégalités et de discriminations qui les traversent, dont témoigne le fait que c'est précisément dans ces sociétés que les problématiques de genre sont apparues. Celles-ci visaient précisément à lever le voile sur des modes de discrimination et de pouvoir particulièrement insidieux qui obèrent largement les capacités des femmes à exercer la plénitude de leurs droits et bénéficier de fait concrètement de l'égalité qui leur est accordée par la loi dans une multitude de domaines professionnels, politiques, économiques ou sociétaux. Regardant les choses un peu en détail, l'on est facilement conduit à penser que les mécanismes de domination genrés qui se sont mis en place dans les pays développés contribuent, au moins pour une part, à éclairer la faillite environnementale, et en particulier la dérive du climat accompagnant le développement technoscientifique de ces deux ou trois derniers siècles [13], et qu'une telle analyse offre sans doute des repères importants pour tenter d'y apporter des correctifs. Par ailleurs, si un certain nombre de travaux ont mis en évidence la proximité plus grande des femmes aux problématiques environnementales, on peut aussi souligner le fait que, dans de nombreux domaines, les rôles masculins et féminins restent, en dépit d'évolutions malgré tout limitées, très différents et que les femmes assument de fait la charge d'une multitude d'activités dans de nombreux champs ayant trait à l'alimentation, au soin, à l'hygiène et la propreté dans un sens très large qui concernent très directement l'environnement, et donc l'intérêt qu'il y aurait à élaborer des politiques qui tiennent compte de ces spécificités de genre en direction des femmes (Schultz, 2014 [14]).

L'engagement spécifique des femmes

8 Les femmes ont le souci, dans le cadre des négociations climatiques, d'être associées au processus de négociation, mais aussi de faire figurer expressément la notion d'égalité de genre. La COP-20, à Lima, fin 2014, a adopté un programme de travail sur le genre. En France, le groupe Genre et Justice climatique rassemble une vingtaine d'associations féministes. Parmi ses revendications figurent l'inclusion des droits des femmes comme principe dans le futur texte de l'accord climatique et l'intégration d'une perspective de genre dans les politiques d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique. En outre, elles sont très attachées au principe des responsabilités communes mais différenciées des pays (CBDR) qui vaut aussi bien pour les individus que pour les pays, de manière à asseoir la question du développent sur celle des capabilités.

9 Pour le WECF, la place qui doit être réservée aux femmes ne se justifie pas uniquement pour réparer une injustice mais aussi parce qu'elles sont susceptibles de jouer un grand rôle dans la construction d'une société décarbonée, par l'exemple qu'elles peuvent donner, à l'image des grands figures féminines comme Vandana Shiva, persuadée que « *les femmes peuvent considérer la nature comme un réseau d'interdépendances, un ensemble bien supérieur à la somme des parties* », loin de toute marchandisation. Mais le rôle qu'elles revendiquent dépasse largement celui d'éducatrice en tant qu'actrices spécifiques de la transition énergétique, par leur investissement dans l'agriculture et l'alimentation, l'économie sociale et solidaire, leur préoccupation concernant la santé environnementale, leur apport à une gestion équitable des biens communs, de la biodiversité locale et des quartiers populaires. Partout dans le monde, des initiatives sont mises en œuvre par les femmes et leurs associations. Elles restent, jusqu'à présent, insuffisamment documentées, financées et valorisées. Des études montrent cependant le rôle des femmes dans le maintien d'une agro-écologie préservant la biodiversité : selon la FAO, le rattrapage des inégalités entre paysannes et paysans permettrait d'augmenter de 20 à 30 % le rendement des parcelles exploitées par les femmes. Elles ont le souci de faire reconnaître l'importance du

travail non monétarisé qu'elles peuvent fournir et qui, selon elles, est essentiel pour le bon fonctionnement d'une société apaisée.

10 Il serait évidemment vain d'affirmer que la question du genre fournisse à elle seule une explication à la question du changement climatique, mais il n'en est pas moins indiscutable qu'elle est susceptible d'introduire un éclairage très important sur sa genèse et d'apporter à sa solution un concours non négligeable dans l'analyse qu'elle est susceptible de développer des rapports sociaux qui ont pu y conduire et la façon dont ceux-ci interviennent dans les choix collectifs. C'est pourquoi, à un moment où l'humanité est confrontée à des choix d'un caractère majeur, le WECF revendique le rôle moteur que les femmes peuvent jouer dans la construction d'un monde qui éradiquerait toute forme de domination, que ce soit sur la nature ou sur les femmes.

L'exemple du WECF

11 La lutte contre le changement climatique est un des plus grands défis que l'humanité ait jamais eu à relever, et cela nécessite une solidarité et une collaboration entre tous les pays de notre planète et toutes les parties prenantes. La 21e Conférence des Nations unies sur le Changement Climatique se tiendra en décembre 2015 à Paris, et les attentes sont donc très fortes pour qu'un accord universel, ambitieux et juridiquement contraignant soit atteint, avec pour objectif de maintenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2 °C.

12 Pour la société civile officiellement représentée dans le processus onusien, il est également indispensable que cet accord soit juste : qu'il soit fondé sur le respect des droits humains, incluant les droits des peuples autochtones, l'égalité des sexes et la participation pleine et entière des femmes, et qu'il garantisse la préservation de la biodiversité et un développement soutenable.

13 Au seinde laConvention Cadre des Nationsunies sur les ChangementsClimatiques (CCNUCC), WECF et le groupe Femmes et Genre portent la voix des femmes, afin que leurs droits soient intégrésdans tous les processus de négociation, tous les textes, objectifs et résultats à atteindre dans le cadre de cette convention.

14 Ce groupe WGC est composé d'ONG issues de tous les continents et représente des centaines de milliers de femmes, touchées au quoti-

dien par les effets du changement climatique. Le WGC a réussi à faire reconnaître au sein de la CCNUCC que l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes sont des conditions essentielles pouragir efficacement surl'atténuation et l'adaptation au changementclimatique. Ainsi, un programme de travail Genre et Climat a pu être adopté à Lima en 2014.

15 Au cours de l'année 2015, le groupe Femmes et Genre a réussi, avec d'autres groupes, à faire intégrer avec succès les droits humains et l'égalité des sexes comme principe directeur dans le texte de Genève, et à maintenir ces éléments dans différents chapitres importants du nouvel accord climatique tout au long des négociations, jusqu'en septembre 2015.

16 Cependant, et c'est inadmissible, le nouveau brouillon de texte, présenté à Bonn en octobre par les deux co-présidents des négociations, a relégué la question des droits humains et de l'égalité des sexes en une seule mention, dans une partie peu contraignante du texte. Le travail du groupe Femmes et Genre est donc crucial pendant la COP-21 à Paris, pour rétablir la place de l'égalité des sexes et des droits des femmes au cœur de cet accord.

Pourquoi les femmes doivent-elles être au cœur des négociations climat ?

17 Les femmes représentent 70 % des plus pauvres sur cette planète. Elles sont donc les premières affectées par le changement climatique parce que leur survie dépend des écosystèmes dans lesquels elles vivent. Ceci a déjà été reconnu par l'ONU en 2012 : « *Les femmes sont affectées de manière disproportionnée par les impacts du changement climatique, tels que les* ***sécheresses, inondations et autres événements météorologiques extrêmes****, mais elles jouent aussi un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique.* » (CCNUCC[15] , 2012).

18 Bien qu'au sein des conférences climat, en particulier pendant la COP-18 de 2012 – certains efforts ont été faits pour mettre en évidence l'impact du changement climatique sur les femmes, et pour souligner l'importance d'une approche de genre au sein des politiques

climatiques ainsi que de la reconnaissance du rôle fondamental des femmes dans les processus de la CCNUCC – il n'y a pas eu de véritable inclusion des femmes dans les négociations.

19 **Les délégations sont toujours dominées par les hommes**, et il est nécessaire d'améliorer les connaissances – à la fois scientifiques et politiques – pour renforcer la participation des femmes dans l'élaboration des politiques à tous les niveaux, du niveau local aux négociations multilatérales. Dans la plupart des instances de décisions locales ou nationales, les femmes ne sont pas consultées dans l'élaboration des politiques de développement durable. La sous-représentation des femmes dans ces espaces de décision nuit beaucoup à l'efficacité des politiques de lutte contre le changement climatique.

20 Les solutions et les recommandations politiques portées par les femmes pour l'accord climat sont entre autres de changer de mode de développement et de viser une réelle transition énergétique et écologique qui préserve les ressources naturelles et la biodiversité, garantes de l'équilibre des écosystèmes, donc des températures. Nous savons que les principales causes de la hausse des températures sont la combustion des énergies fossiles et la déforestation. Les femmes se sont engagées à Bonn pour des mesures contraignantes permettant de lutter efficacement contre la déforestation, et pour un arrêt des subventions aux énergies fossiles… qui représentent aujourd'hui encore près de 600 milliards de dollars par an, soit six fois plus que le Fonds Vert, que les États se sont engagés à verser dans les prochaines années.

21 Sur le terrain, les femmes plébiscitent et mettent en œuvre au quotidien des solutions techniques appropriées, abordables et sûres écologiquement et socialement. Des solutions solaires décentralisées, des petites unités de biomasse, des fours efficients… mais aussi des solutions systémiques durables telles que l'agriculture biologique, beaucoup moins émettrice de GES que l'agriculture conventionnelle, et beaucoup moins dépensière en eau, des solutions d'assainissement qui ne gaspillent pas inutilement l'eau potable et précieuse des réseaux de distribution ou des sources naturelles…

22 Ce que préconisent les femmes rejoint tout a fait le rapport « Acteurs du nouveau Monde », remis par Corinne Lepage à la ministre de

l'Écologie en mars 2015. Ce rapport préconise la mise en place d'une nouvelle économie, « *efficace*, *verte*, *connectée*, *décentralisée*, *soucieuse de son environnement et de la qualité de la vie* ».

23 Ainsi, le PIB ne peut plus être le seul indicateur économique guidant les décisions politiques, comme c'est malheureusement encore le cas aujourd'hui, alors que cet indicateur est « aveugle au genre », car il ignore totalement la valeur des contributions non rémunérées des femmes à nos économies, à savoir le travail de « care », ou l'ensemble des soins apportés gratuitement par les femmes aux enfants, aux malades, aux personnes âgées, bien souvent dans la sphère domestique, et sans lesquels nos sociétés ne pourraient pas fonctionner.

24 Il est intéressant de noter que le PIB ignore également la contribution des écosystèmes à l'économie. Or l'humanité ne peut pas continuer d'ignorer – ou feindre d'ignorer – que sa survie dépend d'écosystèmes sains et durables. Aussi, WECF et le groupe Femmes et Genre défendent la vision d'une mutation profonde de nos modes de développement, pour aller vers des sociétés décarbonées, décentralisées et garantissant la participation de tous les citoyens à des projets entrepreneuriaux communs qui respectent l'environnement et la santé humaine.

25 Ceci explique aussi que les femmes se battent pour que l'accord climat ne permette pas que l'on investisse dans de fausses solutions, coûteuses et risquées pour l'humanité, comme par exemple les gaz de schiste, la capture et le stockage de carbone ou le nucléaire. Toutes ces « fausses solutions », quoi qu'en disent leurs promoteurs industriels, sont mal maîtrisées et comportent des risques très importants, à la fois pour l'environnement et pour les populations les plus vulnérables.

26 WECF doit son origine à cette conviction qu'un développement soutenable, respectueux des générations futures, est possible, et que les femmes sont de formidables actrices de changement pour le mettre en œuvre. WECF compte bien faire entendre ce message à Paris en décembre.

Présentation de WECF
WECF, Women in Europe for a Common Future, fondé en 1994 dans la dynamique du premier sommet de la Terre, est une ONG au statut ECOSOC (Conseil Économique et Social des Nations unies) qui intervient dans de nombreux processus de l'ONU afin d'y défendre les droits de la société civile, en particulier des femmes.
WECF participe activement aux grandes conventions de l'ONU pour y représenter les femmes, notamment dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), ou elle a fondé avec d'autres ONG le groupe Femmes et Genre (Women and Gender Constituency – WGC), officiellement établi en 2009 comme l'un des neuf groupes de la société civile. WECF est un partenaire officiel du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et un membre organisateur du comité mondial de coordination du groupe Majeur Femmes, dans le processus Objectifs de Développement Durable (ODD) post 201.

NOTES

1 Non sans lien avec son inscription grammaticale. *Cf*. Chevalier Y. et Planté C. (2014). « Ce que le genre doit à la grammaire », dans Laufer L., Rochefort F. *Qu'est-ce que le genre*, Paris, Payot & Rivages.

2 Scott J. W. (2012). « La séduction, une théorie française », dans *De l'utilité du genre*, Paris, Fayard.

3 Delphy C. (2008). *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique.

4 Baudrillard J. (1970). *Le système des objets. La consommation des signes*, Paris, Gallimard. Baudrillard J. (1968). *La société de consommation*, Paris, Gallimard.

5 Tronto J. (2009). *Un monde vulnérable. Pour une politique du* Care, Paris, La Découverte.

6 Charles L. (2006). « Perspectives sur l'histoire de la météorologie et de la climatologie », *Écologie et Politique*, n° 33.

7 Marsh GP. (1965) [1864]. *Man and nature, or physical geography as modified by human action*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press.

8 Boserup E. (1989) [1970]. *Women's Role in Economic Development*, Abingdon, Earthscan.

9 « *La majorité des agriculteurs pauvres, où que ce soit dans le monde, sont des femmes, et les femmes produisent plus de la moitié de toutes les cultures vivrières de la planète -- et jusqu'à 80 % dans certaines régions* », Centre de recherche pour le développement international.

10 Dankelman I., Jansen W. (2010). « Gender, Environment and Climate Change: Understanding the Linkages », dans Dinkelman I., *Gender and Climate Change: An Introduction*, London, Earthscan.

11 Mies M., Shiva V. (1993). *Ecofeminism*, London & New Jersey, Zed Books.

12 *Cf.* à titre d'exemple la note de position de CARE sur le changement climatique, intitulée « Adaptation, genre et autonomisation des femmes », publiée en octobre 2010. [En ligne] : http://www.carefrance.org/ressources/themas/1/770,Adaptation_genre_et_autor

13 *Cf.* Oakley A. (2002). *Gender on Planet Earth*, Oxford, Blackwell & Polity Press.

14 Schultz I. (2014). « Perspectives féministes dans la sociologie allemande de l'environnement et approche intégratrice par le genre dans la recherche environnementale interdisciplinaire », dans Charles L. *et al. Environnement et sciences sociales en France et en Allemagne*, Paris, L'Harmattan.

15 Source : CCNUCC, Genre et changement climatique : http://unfccc.int/gender_and_climate_change/items/7516.php

AUTHORS

Lionel Charles
Fractal

Anne Barre
Co-Présidente WECF France